

DÉCISION DU CONSEIL

du 29 avril 1997

portant nomination d'un membre et de deux suppléants du Comité des régions

(97/305/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 198 A,

vu les décisions 94/65/CE du 26 janvier 1994⁽¹⁾ et 95/15/CE du 23 janvier 1995⁽²⁾ portant nomination des membres et des suppléants du Comité des régions,

considérant qu'un siège de membre et deux sièges de suppléants dudit Comité sont vacants à la suite des démissions de M. Dieter Spöri, membre, et de MM. Alfred Geisel et Fritz Hopmeier, suppléants, portées à la connaissance du Conseil en date des 29 octobre 1996, 24 octobre 1996 et 29 octobre 1996, respectivement;

vu la proposition du gouvernement allemand,

DÉCIDE:

Article unique

1. M. Horst Mehrländer est nommé membre du Comité des régions en remplacement de M. Dieter Spöri pour

la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 1998.

2. M. Frieder Birzele est nommé suppléant du Comité des régions en remplacement de M. Alfred Geisel pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 1998.

3. M. Peter Straub est nommé suppléant du Comité des régions en remplacement de M. Fritz Hopmeier pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 1998.

Fait à Luxembourg, le 29 avril 1997.

*Par le Conseil**Le président*

H. VAN MIERLO

⁽¹⁾ JO n° L 31 du 4. 2. 1994, p. 29.

⁽²⁾ JO n° L 25 du 2. 2. 1995, p. 20.